

Lavaux inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO

Félicitations de La Chaux-de-Fonds et du Locle

Les villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle ont appris avec un très grand plaisir que la région de Lavaux figurait dorénavant sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Les deux villes des Montagnes neuchâteloises, qui préparent actuellement leur dossier de candidature pour une même reconnaissance, félicitent chaleureusement les responsables du dossier de la région de Lavaux. Elles considèrent que cette inscription est une décision très heureuse qui augurent bien du succès qu'elles espèrent dans leur propre démarche. Le dossier de candidature des deux villes de La Chaux-de-Fonds et Le Locle, dossier qui met en lumière leur exceptionnel patrimoine urbain lié à l'horlogerie, sera déposé en décembre prochain, et une décision de l'UNESCO est attendue pour 2009.



www.urbanismehorloger.ch